

# Commune de Parenty

## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal en date du 05 juin 2020.

**Le 05 juin 2020, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraïter, les membres du conseil municipal nouvellement élus, se sont réunis en mairie de Parenty.**

Étaient présents : Serge Depraïter, Marie Andrieu - Olivier Delseaux - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Carine Fourcroy - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Marie-France Huchin - Damien Leduc - Elisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf - Thomas Peron.

Avant la tenue de la réunion, les membres du Conseil, à l'invitation du Maire, ont pu mesurer l'avancée des travaux conduits dans l'ancien presbytère ; ce chantier de restauration conduit sous la responsabilité du Conseil municipal sortant, a pour ambition de disposer de locaux qui accueilleront la nouvelle mairie. La visite s'est ensuite poursuivie à l'intérieur des locaux techniques situés face à la mairie actuelle.

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire invite la secrétaire de mairie, Mme. Deruelle, à procéder à la lecture du procès verbal de la réunion de Conseil municipal qui s'est tenue le vendredi 28 mai à la salle des fêtes de Parenty en vue d'élire le maire et les adjoints.

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

A sa demande, les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité pour que les réunions de conseil demeurent publiques.

Puis il rappelle les points à l'ordre du jour : désignation des représentants de commissions ; questions diverses.

### **Désignation des membres des commissions**

En préambule à la désignation des membres des commissions, Serge Depraïter précise que le maire demeure président de droit pour chacune d'entre-elles.

- **Commission des travaux** : elle sera présidée par le 1er adjoint, Michel Gourlain. Elle rassemble plusieurs compétences : la voirie, les espaces verts, l'entretien des haies, les appels d'offre, les bâtiments communaux, le cimetière, l'urbanisme et plus généralement l'entretien général de la commune. Siégeront au sein de cette commission Rémi Marbeuf, Julien Mailly, Carine Fourcroy, Sébastien Hibon et Philippe Duboëlle.
- **Commission des Impôts** : 24 candidatures seront proposées aux services fiscaux dont 12 titulaires et 12 suppléants. Les 15 membres du Conseil municipal figurent dans la liste. S'ajoutent à la liste MM. Jean-Charles Delattre, Patrick Boucher (Doudeauville), Robert Dupend, Damien Huchin, Nicolas Randoux, Philippe Nacry, Jean-Marie Carlu, Daniel Maillard et Noëlla Merlot. Charge aux services des Impôts de retenir 6 titulaires et 6 suppléants au sein de cette liste.
- **Commission des finances et du budget** : elle sera présidée par Marie-France

Huchin, conseillère déléguée. Siégeront au sein de cette commission Marie Andrieu, Élisabeth Lemor, Michel Gourlain, Ludovic Lozinguez et Carine Fourcroy.

- **Commission communication** : elle sera présidée par Philippe Duboëlle, 3ème adjoint. Siégeront au sein de cette commission Marie Andrieu, Damien Leduc, Olivier Delseaux et Sébastien Hibon.
- **Commission CCAS** (Centre communal d'action social). Siégeront au sein de cette commission Thomas Peron, Élisabeth Lemor, Frédéric Dupend et Damien Leduc.
- **Commission Fêtes communales, développement social et sport** : elle sera présidée par Frédéric Lozinguez, 2ème adjoint. Siégeront au sein de cette commission Rémi Marbeuf, Frédéric Dupend, Julien Mailly, Thomas Peron, Carine Fourcroy, Marie Andrieu et Olivier Delseaux.
- **Syndicat des Eaux** : Serge Depraeter et Sébastien Hibon sont désignés délégués titulaires et Frédéric Dupend délégué suppléant.
- **RPI** (regroupement pédagogique intercommunal): Carine Fourcroy conseillère déléguée et Ludovic Lozinguez.
- **CNAS** (Comité national d'action sociale réservé aux agents de la fonction publique territoriale) : Philippe Duboëlle.
- **Communauté de communes** : le maire est membre de droit. Il aura pour suppléant le 1er adjoint, Michel Gourlain.

## Élaboration du budget 2020

En marge à l'élaboration du compte administratif 2019 et du budget primitif 2020, M. le Maire présente le compte administratif 2018 qui fait apparaître un résultat global de 236 338 euros. Ceci en prenant en compte des sommes empruntées dans la colonne recettes de la section investissements et dont les factures n'ont pas été acquittées. En outre, bon nombre d'emprunts contractés par le Conseil sortant représentent un capital restant dû au 01 janvier 2020 d'un montant de 274 796 euros ce qui restreint les marges de manœuvre restreinte en matière d'investissement pour les prochaines années.

## État des dépenses liées à la restauration du presbytère

Les travaux engagés à fin de restauration de l'ancien presbytère racheté par la commune en 2010 en vue d'accueillir la nouvelle mairie, se soldent sur la base de l'étude chiffrée présentée par Marie-France Huchin, par une dépense globale de 388 735, 67 euros (5 553 euros/m<sup>2</sup>). Subventions déduites, le reste à charge pour la commune est de 168 643,67 euros HT. Le montant de la dépense a été financé par un emprunt de 65 000 euros (fin d'échéance en 2020), un emprunt de 150 000 euros (fin d'échéance en 2043) et un prêt relais subventions de 94 000 euros contracté en 2018 (fin d'échéance 2020).

Seul le rez-de-chaussée qui comprend la salle de Conseil et mariages, le bureau du maire et celui dédié à la secrétaire de mairie a fait l'objet de travaux. A l'étage, tout reste à faire. Lors de la visite ouverte aux conseillers, les commentaires se sont concentrés sur l'exiguïté des pièces pour accueillir correctement le personnel, le public, les séances de Conseil, les espaces de rangement, le matériel reprographique et les archives. En parallèle, l'achèvement des travaux fait apparaître de nombreuses malfaçons. Un rendez-vous va être programmé entre l'architecte et Michel Gourlain pour aborder ces différents aspects. Ce dernier est également chargé de contacter l'assureur en vue d'assurer le bâtiment à sa valeur d'aujourd'hui.

## État du parc matériel

Un premier recensement du parc matériel fait apparaître un parc en mauvais état et

inadapté aux besoins réels de la commune. Tandis que la plupart des tondeuses et débroussailleuses ne sont plus en état de marche, l'acquisition en 2019 d'une débroussailleuse animée par un tracteur au tarif de 11 650 euros HT s'est traduite par une erreur d'investissement, l'engin n'ayant jamais été utilisé depuis sa livraison.

La revente de deux débroussailleuses coupe-fil sur la base de 100 euros l'unité a été conclue avec les Ets Millamon à Théroouanne en échange de l'achat d'un matériel de même nature neuf contre le versement d'un supplément de 380 euros HT. De même, la revente aux Ets Millamon de la débroussailleuse portée sur tracteur sur la base du tarif d'acquisition en 2019, devrait permettre d'investir dans un micro-tracteur.

## **Réfection des nids de poule**

La présence de nids de poule est observée à maints emplacements de la voirie communale. La commission des travaux devra dresser un état des lieux au cours des semaines à venir.

## **Réouverture des classes à Parenty**

Dans la perspective de la réouverture des écoles programmée le lundi 15 juin, une rencontre s'est tenue entre les maires du RPI. Carine Fourcroy conseillère déléguée est chargée de rédiger un protocole sanitaire portant sur le transport, la cantine et la garderie ; ce document devra être soumis pour accord à la directrice de l'école. En outre, charge à la mairie d'assurer l'accompagnement des enfants jusqu'au terme de l'année scolaire en mandatant une personne disposant des compétences nécessaires.

## **Indemnités aux adjoints**

M. le Maire s'est engagé à conduire une réflexion conduisant à élargir le versement d'une indemnisation à d'autres membres du conseil. Ceci sans accroître le budget imparti à cette dépense et dans le respect de la législation en vigueur dans ce domaine.

Le prochain Conseil est fixé à la date du vendredi 19 ou 26 juin à 20 heures.

La séance est levée.